

Santé mentale : les vraies voies d'un avenir à construire

Denis Leguay

DANS **PRATIQUES EN SANTÉ MENTALE 2019/4 65e année** , PAGES 1 À 2
ÉDITIONS **CHAMP SOCIAL**

ISSN 1286-1286

ISBN 9791034605248

DOI 10.3917/psm.194.0001

Date de mise en ligne : 10/02/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-pratique-en-sante-mentale-2019-4-page-1?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Champ social.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

éditorial



Denis Leguay

Psychiatre, Angers.
Président de Santé Mentale France.
denis.leguay@free.fr

Santé mentale : les vraies voies d'un avenir à construire

Sporadiquement, l'opinion, comme les pouvoirs publics, s'intéressent au fonctionnement des soins psychiatriques dans notre pays, et semblent redécouvrir leur grande misère. Locaux souvent indignes, surpopulation, manque de personnel, manque de disponibilité, tout cela est indiscutable, et un effort décisif doit être fait dans ce registre des moyens financiers et humains affectés au système de soins.

Mais ce n'est pas seulement de soins médicaux dont ont besoin les personnes vivant avec un trouble psychiatrique. Tout autant, elles ont besoin de soutien, d'accompagnement, d'échanges qui brisent leur solitude, de veille, de solidarité, d'humanité. Elles ont besoin qu'on décrypte leur expression maladroite, qu'on comprenne leur révolte, qu'on considère leur parole. Elles ont besoin qu'on n'attribue pas, par facilité, aveuglement, confort de l'illusion technique, chaque trait de leur comportement à leur pathologie. Elles ont besoin qu'on soutienne, qu'on encourage, leur parcours de rétablissement.

Comment ?

Une personne présentant des troubles schizophréniques qui vont entraîner une précarité sociale souffrira au quotidien davantage de sa précarité que de sa pathologie. Et cette souffrance, d'abord simplement humaine, induira des décompensations, par l'angoisse, le recours aux toxiques, le sentiment de relégation, qui pourront obliger à l'hospitalisation. Beaucoup de malades sont aujourd'hui hospitalisés pour de longues périodes parce que n'ont pu encore s'établir, avec leur entourage, les soignants, la société, – les uns soutenant les autres –, les liens, le réseau, la sécurité dont ils ont besoin pour tenir dans la communauté.

Il n'y a pas aujourd'hui assez de personnel dans les hôpitaux, aux Urgences, en ville, pour diagnostiquer, évaluer, instaurer rapidement les stratégies thérapeutiques indispensables. Mais il y a encore moins, dans notre société telle qu'elle est organisée, d'équipes médico-sociales, de pairs-aidants formés, de bénévoles intégrés aux équipes de soins, de *case managers* qui soient en mesure de constituer un recours toujours disponible, attentif, et soutenant. Il n'y a pas assez d'actions pour l'accès ou le maintien au travail, pour l'accès à un logement autonome, pour la participation à la vie de la cité. Pourquoi ? Parce que le handicap psychique est encore méconnu. Parce que les budgets qui seraient nécessaires ne viennent pas des mêmes administrations. Leur affectation,

encore aléatoire, dépend d'organismes indépendants, ou de collectivités territoriales qui n'y sont pas encore prêtes.

Or il est établi que l'inclusion est thérapeutique, qu'elle diminue le recours aux soins et spécialement à l'hospitalisation dans des proportions considérables. Qu'attend-on pour investir dans ces domaines, engager cette transformation profonde de notre système de prise en charge, qui replacera chacun dans son cœur de métier, humanisera les parcours des personnes en souffrance, et fera disparaître l'excès du recours à l'hospitalisation, soulageant ainsi le personnel, et améliorant les conditions d'accueil lorsque celle-ci est authentiquement requise ?

Il existe dans le champ des soins psychiatriques, de formidables réserves, non exploitées, d'acteurs engagés, de bénévoles, de professionnels, d'aidants, qui portent solidarité et intelligence collective. Les personnes vivant avec leur trouble sont, de la même façon, prêtes à se battre, individuellement, et collectivement. Informées, elles prennent en main, de plus en plus, leur devenir. Et la loi, en 2019, met enfin à disposition des acteurs les outils de décloisonnement qui vont permettre de construire les parcours qui ont montré leur efficacité.

Tout est possible, donc.

Il faut maintenant que les pouvoirs publics ne se trompent pas de chemin. La Fédération « Santé Mentale France », qui a récemment renouvelé ses instances, et représente, au-delà des corporations, l'intérêt commun de toutes les parties prenantes, s'attachera à les y aider.